1er RAID NATURE du CHASSEZAC
11 octobre 2014
PAYS des VANS, Chaulet Plage

Rappel matériel obligatoire

Chaque équipe doit avoir :
- 1 boussole (sauf Junior)
- 1 porte carte (sauf Junior)
- 1 couverture de survie
- 1 sifflet

Chaque concurrent doit :
- Etre autonome en eau et vivres de course (1 seul ravitaillement au parc à vélo 1)
- Avoir 1 veste imperméable à membrane (type gore tex)
- Avoir 1 Buff ou bonnet
- Avoir 1 casque homologué VTT (norme CE) sur la tête et attaché tout le long de l'épreuve
- **Avoir 1 tee shirt thermique manches longues (rajout depuis le règlement initial)**

Si les températures sont basses nous imposerons le port du tee-shirt thermique manches longues et de la veste imperméable sur l'épreuve de Canoe Kayak

Enfin prévoir un chèque de 50€ de caution par équipe pour le prêt des Sport Ident (doigt électronique)

Hébergement sur place

Le camping La Vignasse (situé à 3 minutes à pied du départ et de l'arrivée) propose des tarifs préférentiels pour les participants au raid pour les nuits des 10 et 11 octobre.
Campeurs en tente : 5€ la nuit par personne

Mobil Home ou chalet : Tarif pour 1 nuit: 53 € pour 2 personnes, 63 € pour 3 à 5 personnes / Tarif pour 2 nuits: 82 € pour 2 personnes, 92 € pour 3 à 5 personnes

Renseignements et réservations www.lavignasse.com, mail campinglavignasse@gmail.com

Info parcours aventure

Lors de la section 3 (VTT'0) vous devrez emporter dans votre sac une paire de chaussures de trail pour la section 4 dont le départ sera pris depuis le parc à vélos n°2 auquel vous reviendrez en fin de section 4 trail.

Certificats Médicaux

Pour les concurrents qui ne les ont pas encore fourni, merci de les retourner avant le 5 octobre

Pensez à bien lire le règlement, bonne préparation et à bientôt